

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE
ET
DU VEXIN

TOME XLIV



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
50, Rue Basse. 50

—
1935



LE MANOIR DES CLOBILLES A CERGY

Un Conspirateur en 1804 - ATHANASE BOUVET

I. — ORIGINES DES CLOBILLES. — Description du domaine. — Ses propriétaires à partir de 1675 jusqu'aux Bouvet. — Noble homme Philippe Lefebvre. — Mlle de Lèvemont. — M. Belly de Bussy.

II. — LES BOUVET. — Athanase-Hyacinthe ; son rôle dans la conspiration de Cadoudal. — Journal de sa sœur, Mme d'Anglade. Son dévouement. — Divers épisodes aux Clobilles. La fin d'Athanase Bouvet.

I

Le territoire de Cergy, jadis plus étendu qu'aujourd'hui, comprenait encore, dans les premières années du XIX^e siècle, toutes les habitations situées en deçà du ruisseau de Vauréal. Sous le gouvernement paternel des religieux de Saint-Denis, de qui relevait la seigneurie, les vins de Cergy payaient des droits peu élevés : 17 sous par muid, tandis qu'ailleurs ils payaient 17 livres. Les vigneron de Vauréal, pour soustraire leurs vins à la forte taxe de la localité, bâtirent des caves sur le territoire de Cergy, et y placèrent leurs tonneaux. Peu à peu se forma le hameau des Clos-Billes, endroit boisé ainsi dénommé à cause des arbres et surtout des châtaigniers dont les troncs et les fortes ramures servaient à faire des échelas pour soutenir les plants de vigne. *Billia*, *billetum*, dans la basse latinité, a le sens de bâton, pieu, billot, etc... (1) (Du Cange). On lirait aussi de ces bois les cerceaux des tonneaux.

Aujourd'hui encore, en descendant dans le vallon de Vauréal, en face de la boucle de l'Oise, à mi-côte, un vaste terroir continue d'être désigné, sur le cadastre, *côte et clos des Clobilles*.

Là, sur le versant méridional de la colline, au bas des jardins,

(1) Du Cange, *Glossaire*, V^o *Billetum*, *billia*. Le sens de ce mot est précisé dans un texte latin de 1233: « *Concedentes hominibus in dictis nemoribus pro calefaciando, de quolibet nemore mortuo, exceptis biliis competentibus ad circulos faciendos.* »

s'élevait le manoir, chef-lieu du fief, aujourd'hui détruit. En 1675, messire Philippe Le Febvre, écuyer, seigneur de Moussy (1), l'était aussi des Clobilles et y demeurait. Il nous en a laissé une intéressante description dans l'aveu qu'il rendit cette même année aux religieux de Saint-Denis. Le domaine comprenait « une maison se consistant en cuisine, celliers, chambres, greniers et plusieurs autres bâtiments entretenant ensemble, couverts de tuiles, avec cave allant dans la vigne dont ci-dessous sera parlé ; une cour d'entrée qui a une grande porte cochère ; à droite un pressoir à vin, en face les remises, écuries, étables avec chambres et greniers dessus ; d'autres dépendances et 60 perches ou environ de jardin derrière l'hôtel seigneurial ; le tout fermé de murs où il y a une sortie sur la grande rue qui va de Vauréal à Gency, et une autre grande porte ronde au bout du jardin regardant vers la fontaine du Vivier ; l'edit jardin planté en arbres haultiers, buissons et espaliers, s'élevant en terrasses soutenues de murs, avec une *chapelle au bout d'en haut, du côté de Gency*. Tout le domaine tenant d'un côté la grande rue de Lieux (Vauréal) à Gency, d'autre côté la vigne ci-après, d'un bout par devant où est l'entrée du manoir, la rue des Clobilles conduisant du village au moulin à vent sur la côte, et d'autre bout par derrière, du côté de Gency, tant au chemin de Gency à Lieux qu'à une pièce de terre appartenant audit seigneur.

Item, un clos de 84 perches de vigne de très bon crú, faisant suite à la propriété. »

Messire Le Febvre déclare en outre d'autres terres et vignes à Cergy et à Gency, « aux Larris, aux Maudétours, aux Rougettes, à la fosse aux chats, à la Justice, aux Chauffours » etc... (2).

LA CHAPELLE

Le 13 novembre 1729, frère Pierre Dubiez, grand prieur de Saint-Denis, au cours de sa visite de la paroisse de Cergy, constate l'existence d'une chapelle domestique appartenant à Madame de Moussy, aux Clobilles (3).

Pendant les plus mauvais jours de la Révolution, un prêtre inser-

(1) *Moussy*, cant. Marines.

(2) Arch. de feu M. Edouard Caffin, de Cergy.

(3) Arch. nat., L. 839.

menté continua d'y célébrer la messe le dimanche et d'y administrer les Sacrements. (1)

Elle disparut vers 1806. « Le 14 Vendémiaire an XIV, deuxième de l'Empire, les marguilliers d'Osny achètent trois chasubles « noir, violet et verd », garnies de leurs accessoires, à la vente faite à l'Hôtel de Ville de Pontoise, après décès de Mme Veuve Bouvet, moyennant 6 livres 4 sols. » (2)

LES HABITANTS DU MANOIR

En 1704, M. Philippe Lefebvre, sieur de Moussy, seigneur des Clobilles, y résidait. On lit dans le registre des actes de catholicité : « 1704, 12 novembre, mariage de Denis Leclerc et de Madeleine Flichy, domestiques de M. de Moussy, aux Clobilles ».

C'est dans son manoir que le vieux seigneur mourut le 15 janvier 1725, âgé de quatre vingt-treize ans. Il fut inhumé le surlendemain dans le chœur de l'église paroissiale, en présence de *Charles François d'Elève-mont*, son petit-neveu, chevalier, capitaine au Régiment Dauphin-Infanterie, et du sieur Lefebvre, avocat en Parlement, son cousin, demeurant à Pontoise sur la paroisse Saint-Maclou. Le même registre paroissial va nous fournir de précieux renseignements sur les hôtes des Clobilles jusqu'à la Révolution. Ainsi, à la date du 26 mai 1731, il mentionne le décès de dame Angélique Feray, veuve du sieur de Moussy, dans sa 85^e année. Son service est célébré le lendemain en l'église Saint-Christophe par le curé, messire Nicolas Ducrot, assisté de son confrère de Vauréal, Gabriel Letellier, et du vicaire Louis Le Fer.

La maison des Clobilles fut ensuite habitée par la nièce des défunts, demoiselle Angélique d'Elèvemont ou de Lèvemont de Sainte-Marie, « personne encore plus respectable par ses éminentes vertus que par sa naissance ». Sa charité pour les pauvres lui fit accepter la charge de gouvernante de l'Hôpital des Enfermés de Pontoise, où elle mourut le 14 juillet 1750. (3).

(1) Tradition locale.

(2) Arch. de l'Eglise d'Osny.

(3) Arch. de l'Hôpital des Enfermés à l'Hôtel-Dieu de Pontoise. *Claude Maximilien de Lèvemont* était, en 1725, seigneur de Us, Courcelles, Sainte-Marie et autres lieux. *Jean-François* et *Joseph-Emmanuel* furent successivement prieurs de Conflans-Sainte-Honorine de 1749 à 1762 (Archives de Seine-et-Oise. Fonds du Prieuré de Conflans).

**

C'est aux Clobilles que demeurait, en 1735, la famille *Polchel*, qui paraît avoir eu d'étroites relations avec de hauts personnages.

Le 6 août de cette année a lieu le baptême de Françoise-Luce, fille de François-Hyacinthe Polchel, écuyer, et de dame Jeanne-Marie de l'Isle. Le parrain, messire *Louis-François-Armand de Roye de Roussy de la Rochefoucault*, brigadier des armées du roi et gouverneur de Bapaume, présent en sa personne ; la marraine Marie-Françoise du Fresnoy, comtesse d'Alègre. Au bas de l'acte, on lit les deux illustres signatures et celle du curé de Cergy, M. Ducrot.

En 1740, le 12 mars, nouveau baptême : celui de Théodore-Alexandre. Cette fois-ci, c'est le frère aîné, Jean-François-Hyacinthe, qui est parrain, et demoiselle Marguerite Polchel, sa sœur, marraine.

Enfin, onze mois après, à la date du 16 février, dernier baptême dans la famille, celui de *Louise-Adelaïde* (ce sont les prénoms de son Altesse Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, la châtelaine voisine de Vauréal). Les parrain et marraine, le frère et la sœur comme précédemment.

**

En 1742, nous voyons apparaître aux Clobilles « Messire Michel Jean Baptiste de Belly, écuyer, sieur de Bussy, avocat en Parlement, conseiller au Conseil souverain des Dombes, habitant ordinairement à Paris, rue du Battoir, paroisse Saint-André des Arts ». Pour le moment, il est l'hôte de Mlle de Lèvemont, qui se consacre à l'œuvre des pauvres Enfermés de Pontoise, où elle demeure.

M. de Bussy est parrain, le 6 décembre 1742, de Nicolas-Charles-Louis, fils de Charles Trou, concierge de M. le duc d'Estissac (au château de Vauréal). La marraine est l'épouse de M. de Bussy, dame Marie-Ursule Potier.

Mlle de Lèvemont fait de courtes apparitions aux Clobilles, quand il y a quelque bonne œuvre à accomplir. Elle accepte d'être la marraine de Julie Olivet, fille d'un tonnelier de Menandon, la veille de la Notre-Dame de Septembre 1743. Le parrain, Jean-Pierre Dumontier, personnage important, remplit la charge de chef de fruiterie de la Reine, et de contrôleur chez son Altesse Sérénissime, Mlle de la Roche-sur-Yon, dame de Vauréal.

29 mai 1755. — *Manibus date lilia plenis...* Les lis et les roses embaument les jardins... à pleines mains on les entasse autour d'un petit cercueil... Le charmant enfant, joie de ses parents, espérance des jours lointains, le fils tant aimé, Achille-Hector, a été brutalement fauché par la mort dans l'innocence de son baptême. Il n'a pas vécu l'espace d'un lustre ! M. et Mme de Bussy ne veulent pas être consolés parce que leur fils n'est plus. L'antique église Saint-Christophe qui, au cours des sept siècles de son existence, a béni tant de joies et consolé tant de deuils, reçoit le corps mortel de l'enfant trop tôt disparu, et pendant que son âme est associée pour toujours au chœur des Anges dans le Paradis, ici-bas, dans le vieux sanctuaire, la chapelle de la Reine de Anges gardera ses restes jusqu'à la Résurrection glorieuse.....

Manibus date lilia plenis. (1)

18 mai 1756. — On trouve mentionnée au registre : « La maison de M. de Bussy aux Clobilles de cette paroisse ». Il en est désormais le châtelain depuis la mort de Mlle de Lèvemont. Vigilant et actif, on le voit, le 14 avril 1760, acquérir de Jacques Huppe, vigneron à Vauréal, des héritages plantés en vignes et arbres fruitiers, en échange de diverses pièces de terre à Courdimanche, moyennant 800 livres l'arpent de vigne et 100 livres l'arpent de terre (2). Son jardinier, Jean Broc, décède en 1761, âgé de trente-neuf ans, et le 22 juin est inhumé en présence de Germain Lanore, ancien huissier à la Chancellerie du Palais, son beau-frère.

12 juillet 1764. — *Miscens gaudia fletibus...* Les joies succèdent heureusement aux larmes. Aujourd'hui la paroisse est en liesse : son pasteur, Messire Joseph Cresson, procède au baptême d'une troisième cloche qui, bientôt, mêlera sa voix harmonieuse à celle de ses deux sœurs, dans l'élégant clocher de Cergy. « Je suis nommée *Marie-Christophe*, lisait-on sur sa robe de bronze, par mon parrain, noble homme Michel J.-B. de Bully, écuyer, seigneur de Bussy, des *Clobilles*, vicomte en partie de Beaurieux, ancien avocat au Parlement, et par Dame Nicole Ursule Potier, son épouse ».

Assistent à la fête, vénérables personnes : Pierre Moreau, bénéficiaire, maître Pierre Lelong, curé de Lieux, dit Vauréal, M^{re} Charles Pincebourde, curé de Courdimanche, Jean Geoffroy, Antoine Tremblay, André

(1) Traduction libre de l'épithaphe aujourd'hui disparue. Achille-Hector était âgé de 4 ans. *Virgile*, *Enéide* VI, 276.

(2) Archives particulières.

Legros, Guillaume Camus et autres habitants, « charmés de cette cérémonie ». (1).

Madame de Bussy dut mourir en 1765 ou au commencement de l'année suivante. En effet, le 18 décembre, M. de Bussy, seigneur des Clobilles, âgé de soixante et un ans, veuf de Madame Potier, épouse en la *chapelle de sa maison*, Marguerite Victor Collier de la Marlière, âgée de trente-six ans (2). Voici la transcription de son acte de mariage :

« Le 18 décembre 1766, après une publication le 14 à Cergy, à Saint-Paul de Paris et à Notre-Dame de Chaâge, diocèse de Meaux, suivant certificat de messire Chimay, vicaire de Saint-Paul, et de M^{re} Anthaume, prieur-curé de Notre-Dame de Chaâge, dispense des autres obtenus de Mgr Fleur, évêque de Sidon, vicaire général de Meaux, et de Dom Joseph Debrue, grand prieur de Saint-Denis, et Dom Charlemagne Auvray, secrétaire, par nous, Antoine Théophile Collier de la Marlière, prêtre, chanoine de l'église de Meaux, licencié en droit, avons reçu le consentement pour le mariage dans la *chapelle des Clobilles*, dépendante de la paroisse de Cergy, de messire Michel Jean Baptiste Belly de Bussy, écuyer, seigneur des Clobilles, ancien avocat au Parlement de Paris et conseiller au conseil souverain des Dombes, veuf de dame Marie Ursule Nicole Potier, domicilié de droit à Paris et de fait en sa maison seigneuriale des Clobilles, à Cergy, âgé de 61 ans, d'une part. Et Marguerite Victor Collier de la Marlière, demoiselle, fille majeure de défunt messire Antoine Théophile Collier, écuyer, seigneur de la Marlière, et de défunte damé Marguerite de Blond, demeurant à Meaux en Brie, paroisse Notre-Dame de Chaâge, âgée de 36 ans, d'autre part. En présence de messire Charles Louis Collier, écuyer, sieur de la Marlière et autres lieux, mousquetaire du Roi dans la première compagnie, et de messire Antoine Nicolas Collier, écuyer, lieutenant au régiment Dauphin-Infanterie, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, dit de Saint-Lazare, tous deux frères de l'épouse, et de messire Jacques Joseph Cresson, curé de Cergy, et du prieur François Charpentier, bourgeois de Paris, étant ce jour aux Clobilles. » (3).

II

LES BOUVET AUX CLOBILLES

C'est vers 1770 (4) que la propriété passe aux mains des Bouvet, famille de marins connus à la fin du XVII^e siècle. L'un d'eux, Jean-

(1) Les honorables familles portant ces mêmes noms existent encore de nos jours à Cergy

(2) Registre de catholicité. Archives de Cergy.

(3) Reg. paroissial, Archives de l'église de Cergy.

(4) 1770. Baptême de Charles, fils de François Paul Daniel et de Marie Madeleine Perthuis, tous deux en condition chez M. *Delozière Bouvet*, ancien gouverneur des Iles de France, résidant aux *Clobilles*, fief dépendant de cette paroisse. Parrain, le sieur Char-

Baptiste-Charles Bouvet de Lozier — dont un de nos vaisseaux de guerre porte le nom : *le Bouvet* — s'illustra comme explorateur, libérateur de Pondichéry, en 1748, et gouverneur de l'île Bourbon en 1750. Il mourut en 1787 et fut inhumé dans le cimetière de Cergy, aujourd'hui supprimé, mais qui alors s'étendait au nord de l'église sur la place des Tilleuls. De sa tombe et de celle de Mme Bouvet, il ne reste rien.

Jean-Baptiste-Charles Bouvet épousa Hyacinthe-Madeleine de Léaumont, d'une ancienne et noble famille de Montpezat (1). De ce mariage naquirent trois enfants :

1° *Hélène-Madeleine*, née à Paris, le 8 septembre 1772, dont nous parlerons longuement tout à l'heure.

2° *Athanase-Hyacinthe*, le fameux conspirateur, qui fait l'objet de cette étude ;

3° Et Antoine-Jean-Baptiste, mort à Saint-Domingue ou à la Jamaïque vers 1795.

Au décès de M. Bouvet, tous les trois étaient mineurs sous la tutelle de leur mère et de M^{re} Antoine Boutard, avocat, conseiller du roi et notaire à Paris. Ils obtinrent des lettres d'émancipation de la Chancellerie le 3 septembre 1787. (2).

* * *

Cependant voici venir la Révolution. Retirées dans leur manoir des Clobilles, Mme Bouvet mère, sa sœur, Judith de Léaumont, et sa fille Hélène ne sortent guère : elles s'occupent de bonnes œuvres et reçoivent quelques visites du meilleur monde des environs. Une lettre de M. de Monthiers, trouvée par hasard dans un dossier des Archives de Seine-et-Oise et adressée à Mme Bouvet, montre les relations charmantes qui régnaient dans cette société peu nombreuse et bien choisie. M. de Monthiers remercie de l'envoi d'une épinette et laisse percer ses inquiétudes au sujet des événements et de la question religieuse ; sa lettre, datée du 8 juin, ne porte pas de millésime, mais d'après le contexte, elle doit être de 1790 :

les Vivier bourgeois de Paris, y demeurant, rue Geoffroy-Lasnier. Marraine, Marie Bablin femme de chambre de Mme Gamard, sœur de M. Bouvet, demeurant à Paris, rue des Blancs-Manteaux. (Reg. de catholicité, Eglise de Cergy.)

(1) Certificat de noblesse délivré à MM. de Léaumont par le chevalier de Laval et autres nobles de Montpezat. Arch. de Seine-et-Oise. E. 1683. *Montpezat*, ca. Prayssas, arr. Agen (Lot-et-Garonne).

(2) Arch. de Seine-et-Oise. E. 1683.

« La voici arrivée, Madame, et arrivée à bon port, cette charmante
« épinette. Elle est placée, à l'insçu de ma bourgeoise, dans la chambre à
« coucher. Je vous fais par elle un million de remerciemens de votre complai-
« sance, en attendant qu'elle s'acquitte elle-même de ce devoir.

« Il n'y a, comme vous savez, rien de nouveau ici. Des gens qui se
« disent bien instruits, prétendent qu'il y a grands pourparlers de droite à
« gauche & de gauche à droite pour l'affaire du serment du culte, & on
« annonce qu'encore un peu de temps et la religion cath. apost. et rom.
« reparaitra plus triomphante que jamais. Dieu le veuille. Je ne conçois pas
« trop comment cela se fera. La chose serait aisée si tout le monde était
« pénétré pour la religion de nos pères des sentiments de respect, de recon-
« naissance, d'attachement & d'amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
« Madame, votre très humble & très obéissant serviteur.

DE MONTHIERS.

« Mais nous n'en sommes plus là. Il faut donc s'en tenir à ce que nous
« disions ensemble sous les grands arbres de Vauréal, vivre au jour le jour,
« et ne pas chercher à pénétrer dans l'avenir.

« Voulez-vous bien que je vous confie mes respects pour Mlle de Léaumont
« & le gros paquet de choses tendres que j'envoie à Mlle Bouvet. » (1).

Françoise-Judith de Léaumont, si aimablement nommée au bas de
cette lettre, devait mourir quelque temps après, le 21 septembre 1793, à
l'âge de soixante-huit ans. Elle était née à Hambourg, de Pierre de
Léaumont et de Madeleine Fontanieu, et demeurait chez sa sœur depuis
plusieurs années. Son départ pour une vie meilleure commence la série
d'épreuves douloureuses qui vint s'abattre sur cette famille honorable et
respectée de tous, même pendant les sombres jours de la Terreur.

Quant à Mlle Bouvet, à qui M. de Monthiers envoyait « un gros
paquet de choses tendres », *Hélène-Madeleine*, son mariage fut célébré
l'année suivante, 2 octobre 1794, dans une des caves de la propriété, à
cause de la présence d'un prêtre fidèle, obligé de se cacher. Elle épousait
Marcellin d'Anglade, officier de vingt-cinq ans, né en 1769, à Aquin,
île de Saint-Domingue, issu d'une famille originaire du Bazadais en
Gascogne, pays des Léaumont. Elève de Juilly, cadet-gentilhomme en
1787, lieutenant au régiment de Port-au-Prince en 1790, il avait déjà
fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes. Ses missions secrètes
pour leur cause l'exposaient à des périls sans nombre.

Le jeune gentilhomme, rappelé à l'armée de Condé, à l'instant même

(1) Arch. de Seine-et-Oise. E. 1683.

où s'achevait la cérémonie nuptiale, ne devait plus revoir celle qui allait désormais porter son nom. Bientôt, en effet, Marcellin d'Anglade tombait dans les rangs des chasseurs de l'infanterie noble (armée de Condé) à la bataille d'Oberkamlach, le 13 août 1796.

« Tout ce que cette fiancée, veuve de vingt-quatre ans, avait d'amour à dépenser semble s'être reporté sur son frère Athanase-Hyacinthe. Comme Electre, elle n'avait pas connu d'époux, comme Oreste, un destin tragique menait ce frère parmi les otages. » Il fut en effet le bras droit de Cadoudal, dans la fameuse conspiration de 1804. Son procès, sa condamnation à mort, sa commutation de peine obtenue par sa sœur aux genoux mêmes de Bonaparte (en ce Saint-Cloud où Hélène d'Anglade a vu Marie-Antoinette en pleine joie), son évasion du château de Bouillon huit ans après, tous ces épisodes vont être bientôt rappelés à notre attention. Un dévouement sans bornes attachait la sœur au frère menacé.

Seule avec sa mère dans leur retraite des Clobilles où elles ont traversé, sans être inquiétées, la période sanglante de la Révolution, la pieuse fille écrit dans son journal, à la date du 1^{er} janvier 1804 :

« Comment s'écoulera cette année ? Probablement comme les dernières, dans une monotone uniformité. Eloignées de la ville et du monde, la vie que nous menons ici, ma mère et moi, répond parfaitement aux sentiments de mon cœur, trop fatigué de l'agitation inséparable des grands et pénibles événements qui l'ont tant ébranlé ! »

Madame Bouvet mère ne devait pas connaître les épreuves indicibles qui allait déchirer le cœur de sa fille et mettre en péril les jours de son fils. Dieu la rappela à Lui le 24 mai, âgée de soixante-treize ans. « Elle n'existe plus ma si bonne mère, note Mme d'Anglade, deux jours après. J'ai perdu celle de qui j'avais reçu plus que la vie, car je lui devais une éducation chrétienne et de vertueux exemples. Avant hier soir 24, elle a passé dans mes bras, après avoir reçu pieusement les derniers secours de la religion et avoir béni sa fille présente et son malheureux fils absent. Sa mort a été douce comme sa vie avait été pure. »

LE CONSPIRATEUR

Ce fils, qui ne put recevoir le dernier soupir d'une mère admirable, était né le 20 juillet 1770, à Paris. A dix-sept ans, il entra au service comme cadet-gentilhomme et, l'année d'après, devint sous-lieutenant au

régiment de la Martinique. La révolution allait interrompre sa carrière et le jeter, comme tant d'autres, dans une vie d'aventures, agitée et périlleuse. Après avoir servi à l'armée de Condé, il met son épée au service de l'Angleterre et, quittant l'Europe, va combattre à Saint-Domingue, dans le régiment des chasseurs du Prince de Galles. A son retour, il devient chef de division à l'armée de Haute-Normandie, s'engageant ainsi dans la chouannerie ; mais le temps des luttes et des combats était passé ; la lassitude et l'ordre renaissant ne laissaient plus de place qu'aux conspirateurs et Bouvet prit une part très active dans le plus célèbre des complots contre Bonaparte.

On connaît celui qui en fut le chef : fils de riches paysans de la région d'Auray, il a la ténacité traditionnelle de l'homme qu'un effort laborieux courbe sur les sillons. Elève du collège St-Yves, à Vannes, il a reçu l'instruction la plus solide en conservant la foi la plus vivace. Un athlète, à l'esprit et aux muscles souples, tel est Georges Cadoudal, le héros de la Chouannerie vendéenne. N'ayant pas pu, les armes à la main, briser l'essor vainqueur de la Révolution triomphante, il combattra Bonaparte qui l'a méconnu au point de lui proposer de le servir. Exilé en Angleterre, il se fait conspirateur. Pour maîtriser la Révolution et rétablir le trône, il faut, avant tout, enlever Bonaparte. Georges soumet donc au Cabinet britannique le projet qu'il a conçu : il s'offre à passer en France avec une vingtaine de ses Chouans dont la bravoure lui est connue. Il y serait rejoint par le général Pichegru, évadé de Cayenne et guéri de la Révolution. Moreau jalouse Bonaparte : on doit pouvoir compter sur lui. Georges, à la tête de ses hommes habillés en dragons ou hussards, attaquerait le Premier Consul sur la route de la Malmaison, disperserait son escorte, s'emparerait de sa personne et l'embarquerait pour Jersey. Le comte d'Artois surgirait alors de l'abri où il aurait attendu les événements et recevrait la couronne au nom de Louis XVIII. Tel est, dans son étonnante témérité, le « coup essentiel » imaginé par Georges Cadoudal.

Pour l'accomplissement de cette tâche, il lui faut tout prévoir, tout organiser : créer, de la mer à Paris, des lignes de correspondance, pourvoir au logement des conjurés à Paris comme dans les campagnes, déterminer leurs itinéraires, assurer leur entrée et leur séjour à Paris en dépistant la police du terrible Fouché ; Georges s'assure les concours les plus avisés et les plus précieux.

Un ancien officier de marine, François Robert d'Aché, des environs de Gournay-en-Bray, avait été affilié dans le parti par Bouvet de Lozier : ils avaient les mêmes connaissances, les mêmes goûts et les mêmes habitudes. Ils se connaissaient dès leur enfance. M. Grout de Saint-Paër possédait, à Gency, une propriété dont la maison servait de rendez-vous aux mécontents de la contrée. Les archives de Cergy relatent une descente de police faite chez lui pendant la nuit du 12 juillet 1790.

Avec le concours de Bouvet, un autre conjuré, Charles d'Hozier, jadis grand généalogiste de France, mais pour le moment loueur de voitures à Paris, rue Vieille-du-Temple, prend toutes dispositions pour héberger le prince attendu dans une résidence digne de lui : une belle maison est louée à Chaillot dans toutes les conditions de mystère désirables (1). Des locaux et des cachettes sont aussi préparés pour loger Cadoudal et sa suite.

Cependant, Bouvet, en grand secret, visite les campagnes (2). Trois lignes de correspondances sont créées par lui pour le passage des conjurés venant d'Angleterre. Elle partent de la falaise de Biville, à neuf mille environ, au sud du Tréport pour aboutir à Paris même (3). L'une de ses lignes passait par Gournay, Forges, Etrépagny, Gisors, descendait ensuite dans la vallée de l'Oise, où, quittant le grand chemin de Rouen, les conjurés venaient se refaire à l'hospitalier manoir des Clobilles caché dans le vallon de Vauréal.

**
**

Tout est prêt pour le coup essentiel. Cadoudal et ses Chouans vont pouvoir débarquer. Le 21 août 1803, dans la nuit profonde, face à la mer qu'elle surplombe, la falaise de Biville dresse sa muraille escarpée, haute d'une centaine de mètres, qu'il faut escalader. Georges et six autres conjurés la gravissent au moyen de l'estamperche, câble solide utilisé

(1) Bouvet y avait installé comme concierge un sieur Daniel et sa femme, dont il connaissait de longue date le dévouement à sa famille. La femme Daniel, née Madeleine Pethuy, blanchisseuse de bas de soie, avait élevé Hyacinthe Bouvet.

(2) Dès le début de 1803, Mme d'Anglade notait : « Mon frère voyage beaucoup... Je le soupçonne chargé de missions importantes, peut-être dangereuses... je ne puis lui faire ni questions ni observations ; son caractère discret et concentré les rendrait inutiles.»

(3) La plus fréquentée descendait vers Beauvais et, entrant sur notre territoire, offrait des gîtes sûrs à Arronville, Saint-Lubin, Jouy-le-Comte, l'Isle-Adam, Mériel, Saint-Leu, théâtres d'épisodes extrêmement dramatiques, racontés par le regretté Le Nôtre, dans son livre de *Tournebat* (p. 11 et suiv.)

par les contrebandiers. Dans la nuit, par petites étapes, ils gagnent la capitale.

Quatre fois au moins, Georges fit la route pour aller attendre à Biville la corvette anglaise amenant les conjurés. C'est au cours de l'un de ces voyages que Cadoudal et quelques-uns de ses compagnons se cachèrent peu de temps aux Clobilles, suivant la tradition conservée dans la famille Bouvet.

Brusquement, la catastrophe surgit : le « coup essentiel » est dévoilé.

L'un des Chouans, le médecin Querelle (Kerel), a commis l'imprudence d'écrire à son beau-frère, Blouet, apothicaire à Vannes, en lui indiquant son adresse à Paris. La maîtresse de Blouet le dénonce à la police. Il est aussitôt arrêté, jugé, condamné. Pour avoir grâce de la vie, le malheureux révèle ce qu'il sait, désigne les étapes, conduit sur les lieux les gendarmes de Savary.

Désormais, les arrestations se succèdent. Bouvet de Lozier, enfermé dans la prison du Temple, tente de se suicider en s'étranglant ; « sortant des portes du tombeau, encore couvert des ombres de la mort, il demande « vengeance de ceux qui, par leur perfidie, l'ont jeté, lui et son parti, dans l'abîme où il se trouve ». Il dénonce Moreau, dont le rôle demeurerait ignoré ; la révélation de sa complicité produit l'effet d'un coup de tonnerre. Pichegru rejoint Moreau, puis Jules de Polignac et les autres.

Cadoudal, implacablement poursuivi, traqué de toutes parts, est arrêté, enfermé au Temple. Il sera condamné à mort et exécuté en Place de Grève le 25 juin 1804.

L'arrestation de Bouvet fut annoncée à sa sœur qui se trouvait alors en Champagne, à Aï, aux environs de Reims. Nous empruntons à son journal intime les mille péripéties de ce drame, les sentiments tendres et généreux de cette sœur au dévouement sans borne, et les détails historiques qui éclairent bien des points obscurs de cette mémorable aventure. (1)

Vendredi 17 Février. — Une lettre, reçue hier, m'apprend sans détail l'arrestation de mon frère qui vient d'être conduit dans la prison du Temple ; on ne me dit rien des causes d'un tel événement, je crois bien ne pas me tromper en les découvrant dans cette occupation mystérieuse qui l'éloignait

(1) *Journal d'une sœur*, publié par le vicomte R. d'Humières (Correspondant, 25 juin 1907)

si souvent de nous. Les intérêts de la royale famille proscrite l'ont vraiment entraîné trop loin, ses projets auront été trahis, il en sera victime.

Je voulais partir sur-le-champ, mes amis s'y sont opposés ; ils jugent prudent d'attendre quelques détails ; ma bonne est partie seule, elle viendra me retrouver après avoir acquis assez d'éclaircissements sur cet événement pour fixer la conduite que je dois tenir ; où est ce pauvre frère ?

Les papiers parlent d'une conspiration contre le gouvernement actuel, dans laquelle trempaient plusieurs généraux, quelques personnes de l'ancienne cour et d'autres que l'on nomme également ; mon frère est désigné comme l'un des plus actifs, des plus entreprenants des conjurés. La publicité donnée à cette affaire m'inquiète pour mes amis, je crains qu'ils ne soient compromis à mon occasion et que mon séjour chez eux, dans ce moment, ne les expose à de désagréables recherches.

24 Février. — Ma bonne est revenue, les détails qu'elle a recueillis sont des plus alarmants ; au nombre considérable des personnes compromises dans cette affaire, se trouvent beaucoup de nos parents et amis. Tous nos domestiques sont arrêtés, ainsi que toute la famille de ma bonne, attachée à la nôtre depuis plus de trente ans. *Les scellés ont été mis aux Clobilles*, des gendarmes y sont casernés, et la femme de notre jardinier y est restée seule avec ses enfants, au milieu de cette garnison forcée ; le mari est en prison. De nouvelles recherches se poursuivent avec vigueur, des récompenses sont promises aux délateurs, on exige des passeports en règle de tous les voyageurs ; enfin, on attache une grande importance à cette affaire, et tout est propre à augmenter mes craintes pour l'avenir ; je veux partir. Une lettre de mon frère qui me parvient semble doubler mon impatience de me rapprocher de lui, et me donnera le courage de braver les dangers dont mes amis veulent m'effrayer. A la vérité, je n'ai aucun des papiers exigés maintenant pour voyager, et je ne sais absolument où loger en arrivant à Paris, puisqu'on a sûrement besoin de ces mêmes papiers pour être admis dans les hôtels garnis. Mais mon frère m'assure que je puis me rendre chez le Conseiller d'Etat, Réal, chargé de l'instruction de cette affaire, et que là je serai instruite de son sort. Son écriture est illisible, on voit qu'il a horriblement souffert ; mais sa lettre, qu'on nomme injustement une imprudence, me prouve au contraire que si j'avais dû être arrêtée, je le serais déjà ! D'ailleurs, je connais à merveille le jugement sain de mon frère, il aura pris tous les moyens possibles pour que je ne puisse être compromise, ni même inquiétée ; le silence qu'il gardait avec moi se trouve maintenant expliqué, tout à l'avantage de sa tendresse et de la sagesse de sa conduite par rapport à mes intérêts particuliers ; et comment pourrais-je supporter plus longtemps la situation violente où je suis ! cette nullité d'action, cette agitation d'esprit formant un contraste pénible pour pouvoir durer davantage ! Je ne sais où j'irai, il est vrai, ni ce que je ferai, mais je tenterai de lui être utile. Hélas ! ne sommes-nous pas l'univers l'un pour l'autre ?

Mardi 15 au soir (Mai). — Ce matin, à dix heures, je me suis fait conduire

chez le conseiller d'Etat Réal. Le portier refusait de me laisser monter, mais mon nom qui lui a été remis m'a obtenu une prompte entrée. M. Réal est venu au-devant de moi et a paru touché, attendri même de ma démarche pénible et chancelante. J'ai vu des larmes dans ses yeux quand il m'a offert la main pour me conduire dans son cabinet. Là, il m'a parlé avec détail de mon frère, de sa position, dont il ne m'a pas dissimulé le danger, sur la prière que je lui ai faite de me dire toute la vérité, m'avouant qu'il est l'un des plus compromis dans cette entreprise, qui ne tendait à rien moins qu'à renverser le nouveau gouvernement en s'emparant de la personne du Premier Consul.

Fidèle à la promesse qu'il avait faite à mon frère, il l'a envoyé chercher à la prison du Temple, où il est encore au secret ; jusqu'au moment de son arrivée, il est resté avec moi et a répondu complaisamment à toutes mes questions, il m'en a adressé avec intérêt sur mon accident (1), ma situation personnelle ; enfin, je n'aurais jamais imaginé autant de sensibilité dans un homme d'Etat.

Quand mon frère parut, accompagné d'un exempt de police, il a donné ordre qu'on nous laissât seuls et s'est lui-même retiré avec une discrétion qui m'a profondément touchée. Notre entrevue a duré plus de quatre heures, sans que nous ayons été interrompus. Quels détails j'ai pu obtenir sur la barbarie du traitement qu'il a éprouvé au moment de son arrestation ! Soixante-douze heures passées en interrogatoires astucieux et perfides, sans sommeil et presque sans nourriture ! Ses bras portent encore la marque des liens dont ils étaient attachés. Cette position si violente explique la cessation de tout espoir qui s'était emparé un instant de son âme, si naturellement courageuse, énergique. Maintenant sa fermeté, son calme sert à lui faire juger avec un sang-froid admirable le peu d'espérance permise, il juge sa position avec autant de justesse que s'il s'agissait du sort d'un autre. Nous n'avons rien pu décider sur la conduite que je pourrais tenir dans le dessein de lui être utile.

Nous nous sommes quittés après avoir acquis de M. Réal l'assurance de nous revoir après la publicité des débats ; alors, les parents des prévenus obtiendront de communiquer avec eux.

20 *Mai*. — Ayant maintenant la certitude de ne compromettre personne, puisque M. R. m'a assuré que je n'avais jamais dû être arrêtée, je puis recevoir quelques-unes de mes connaissances et me procurer des détails sur le sort de nos parents, amis et domestiques arrêtés en raison de leur rapports avec mon frère ; celui de ma bonne, ainsi que le reste de sa famille, est encore au secret, de même que notre jardinier des Clobilles. Sa femme est ici, pour tenter de voir son mari — elle n'en obtiendra la permission qu'après l'ouverture des débats publics, — je sais, par cette femme, les tristes détails de la dévastation de notre maison, qui a suivi l'arrestation générale, une

(1) Elle avait fait une chute en arrivant à Paris.

sorte de pillage général, les récoltes enlevées, les provisions consommées, l'intérieur bouleversé, occupé par les gendarmes ; enfin, tout ce qui accompagne et suit un désordre complet ; et cependant, ce petit bien est le seul que la Révolution m'ait laissé !

Vendredi 25 Mai. — J'ai revu mon frère tous les jours de cette semaine, excepté hier qu'il a été transféré de la prison du Temple dans celle de la Conciergerie, toujours tranquille et ferme, malgré les vexations journalières qu'il éprouve ; il dit qu'étant en *consommation*, on doit ne s'étonner de rien. Qui ne le connaîtrait pas le croirait insensible ; je sais bien, *moi*, tout ce que la force de son caractère lui fait dissimuler.

Ce procès paraît inspirer plus d'intérêt que ne le désirerait le chef du gouvernement actuel ; du moins, il semble redouter celui que l'armée porte au général Moreau impliqué dans cette affaire et le mouvement qui pourrait en être la suite ; une foule immense de curieux environne constamment la porte et les bâtiments de la Conciergerie, aussi la cour du Palais de Justice était-elle aujourd'hui occupée par un fort détachement de cavalerie pour contenir le public.

En sortant de chez elle, le dimanche 10 juin, pour se rendre à la messe, elle entend crier dans la rue la sentence et les noms des condamnés ; son frère est du nombre ; quoique boitant encore des suites de sa chute, elle prend la fuite et parvient, toute tremblante, à se réfugier dans l'église. L'après-midi, elle se traîne chez Réal, le Conseiller d'Etat adjoint au ministère de la Justice, qui l'a déjà reçue avec intérêt. Il lui conseille de courir sur-le-champ à Saint-Cloud et de faire appel à la bonté de Sa Majesté l'Impératrice. Mais elle ne connaît pas Joséphine ; elle n'est pas connue d'elle ; comment l'aborder ? N'importe, la voici, deux heures plus tard, montant le grand escalier de Saint-Cloud qu'elle a gravi autrefois au temps où on l'amenait chez la Reine... L'Impératrice ne peut la recevoir ; qu'elle revienne le lendemain à dix heures du matin. Elle regagne Paris, rentre chez elle, se met en prières, essaie de dormir.

Vers minuit, le bruit de plusieurs chevaux, dans la paisible rue qu'elle habite, la tire de son assoupissement ; elle entend prononcer son nom ; on heurte à la porte ; sa servante se réveille, se lève, va ouvrir et introduit dans la chambre de Mme d'Anglade un jeune officier, tout brodé et chamarré qui décline son nom : le comte de Flahaut, aide de camp de Son Altesse Impériale, le prince Murat. Croyant rêver, la jeune femme lui donne audience en se renfonçant dans ses draps ; elle apprend que Son Altesse Impériale, la princesse Caroline Murat, sœur de Sa

Majesté l'Empereur, l'attend à neuf heures du matin, à son château de Villiers (1), pour la conduire de là au château de Saint-Cloud. Sa commission faite, le bel officier salue, — et la vision disparaît.

Exacte, comme bien on pense, au rendez-vous, la sœur de Bouvet de Lozier est reçue à Villiers par la princesse, et celle-ci explique que les sœurs de l'Empereur et la princesse Hortense ont décidé de solliciter chacune la grâce d'un des condamnés. Un carrosse à quatre chevaux est au perron du château ; on y monte ; en quelques minutes on est à Saint-Cloud. Gardes, livrée, huissiers, préfets du palais impérial, dames d'honneur, tout s'empresse : Sa Majesté l'Empereur tient conseil ; il faut attendre : des valets galonnés dressent devant la solliciteuse un déjeuner complet, thé, café, chocolat, servi dans de belles porcelaines de Sèvres, un déjeuner « tout impérial » auquel il faut bien toucher, étant offert de la part des princesses... Mais quelles sensations tumultueuses agitent Mme d'Anglade ! Elle reconnaît ce salon ; elle y a vu jadis Marie-Antoinette, « resplendissante de gloire, de majesté et de bonheur... » et elle vient implorer à genoux, de ceux qui la remplacent, la vie de son frère : à *genoux* ; on a eu soin de la prévenir que cette posture est de rigueur. Quel contraste ! Qu'éprouve-t-elle ? Elle ne s'en rend pas compte. Crainte, douleur, incertitude, espoir ? Espoir surtout, car tous ces préliminaires sentent l'arrangement, le résultat d'un calcul politique, une scène de drame réglée à l'avance.

Voici la princesse Caroline. Vite, vite, c'est le moment ; et, à la course à travers les salons : salon de Vénus, salon de la Vérité, salon de Mercure, salon de l'Aurore... Partout des huissiers, des chambellans, des officiers, — une foule. Et tout à coup elle est devant le dieu, prosternée ; elle parle, elle sanglote, elle dit... Elle n'a jamais su ce qu'elle a dit. Lui, debout, immobile, l'écoute ; puis, d'une voix grave, lente, il s'étonne « de trouver le nom d'un gentilhomme, d'un militaire, mêlé à ceux d'aventuriers, de gens sans aveu ». Elle invoque encore la clémence de Sa Majesté, et entend enfin tomber ces mots, prononcés d'un ton solennel et digne : « Soyez tranquille ; il ne périra pas. » Elle se relève, balbutiant « un faible remerciement » et se dispose à s'éloigner, quand elle voit la princesse s'avancer, plier le genou devant l'Empereur et lui baiser la main, respectueusement. Mme d'Anglade comprend

(1) *Villiers-la-Garenne*, comm. de Neuilly-sur-Seine, château auj. détruit.

qu'elle en doit faire autant... Mais elle est déjà près de la porte, il lui faudrait revenir... et puis... le meurtrier du duc d'Enghien... cette main... Non, elle ne peut pas ! Elle se précipite hors du salon et se trouve, sans savoir comment, devant l'Impératrice, qui la serre affectueusement dans ses bras et pleure avec elle.

Une voiture attend dans la cour du château ; un aide de camp y prend place aux côtés de Mme d'Anglade... Vite, vite encore : à la Conciergerie ! Les chevaux volent, voici la porte de la prison, une foule compacte y stationne ; mais la presse s'écarte devant l'heureuse jeune femme ; elle entend crier : « A-t-elle sa grâce, la petite boîteuse ? — Oui, oui ! » répond-elle. Toutes les portes s'ouvrent ; elle se jette au cou de son frère, fondant en larmes ; elle embrasse tout le monde, Réal, qui est là, le geôlier... (1).

Huit des vingt condamnés furent ainsi graciés, les gentilhommes, les militaires, Rivière, Charles d'Hozier... Leur peine était commuée en une détention qui ne devait prendre fin qu'avec l'Empire. Les douze autres, les paysans, les obscurs, ceux qui n'intéressaient pas les princesses, étaient dans les cachots de Bicêtre. Georges ne les avait pas quittés.

Après tant d'alarmes et d'agitations, rendant grâce à Dieu d'avoir pu sauver son frère, Madame d'Anglade revint habiter sa chère campagne et continua, dans le calme de la solitude, la rédaction de ses souvenirs intimes.

Des Clobilles, 23 Juin. — Six mois se sont à peine écoulés depuis mon départ de cette paisible retraite, de ce lieu où j'ai connu les seuls instants de bonheur qui m'étaient sans doute réservés ! Et ce court espace de temps a suffi pour bouleverser entièrement cette médiocre propriété.

C'est après avoir sollicité et obtenu la liberté de toutes les personnes détenues en raison de leur liaison avec mon frère que je me suis rendue ici ; malgré ce qu'on m'avait dit des dilapidations qui y avaient été commises, je ne m'en faisais pas une idée : les greniers, les caves sont vides, la récolte de l'année sera presque nulle, plusieurs meubles ont été enlevés..., tout est sens dessus dessous, que faire ? que devenir avec cet unique petit bien presque sans valeur, et demandant de grandes réparations ?.

Ne possédant pas les ressources nécessaires pour le remettre en état et ne voulant pas être à charge à personne, elle accepte, en attendant des

(1) *Georges Cadoudal*, par G. Lenotre, p. 244.

temps meilleurs, d'une amie qui ouvrait une pension « dans le village de Suresnes », l'honorable mission d'éducatrice : « apprendre à de jeunes âmes pures et innocentes les vérités de la religion et les devoirs qu'elle impose, les prémunir par de vertueux conseils contre les dangers d'un monde séduisant et trompeur, n'est-ce pas une sorte d'apostolat dont il est permis à notre sexe de s'honorer ? ».

EPILOGUE

La carrière de Bouvet, comme conspirateur, était finie, mais point sa vie aventureuse. Après une longue détention au château de Bouillon, il parvint à s'évader avec un compagnon d'infortune, le général espagnol Contréras. Il recommence alors sa vie aventureuse ; poursuivi, traqué par la police impériale, il lui échappe et arrive à Londres en 1813. Louis XVIII lui fait fête, et l'accueil chaleureux qu'il reçoit est le commencement de la revanche de sa fortune. Bouvet était libre ; quelques mois après, la Restauration était un fait accompli. Elle ne devait pas être ingrate et allait, d'ailleurs, retrouver en lui le même dévouement que jadis. Malouet proposa sa nomination, comme gouverneur de Bourbon, au roi qui l'agréa : « vu ses bons et anciens services, sa fidélité courageuse et l'honorable proscription qu'elle lui avait valu ». (1).

Bouvet était assurément très intelligent, honnête homme, ami chaud, « un des organisateurs les mieux trempés qui soient venus aux îles » ; mais il faut reconnaître que ces qualités avaient leur contrepartie : il était irascible, obstiné, absolu, intraitable. Pénétré des idées de « l'ancienne France », il confondait le roi et le pays, prenant la résistance à ses idées et à ses volontés comme une atteinte à la dignité royale, à la grandeur du pays, et cette mentalité empêcha quelquefois ses efforts d'aboutir. Tel était, au moral, l'homme qui avait pour mission de rallier à la monarchie les esprits dans une colonie où, à côté d'une minorité demeurée fermement royaliste, se trouvait une majorité attachée aux idées de la Révolution. Au physique, il était de petite taille, maigre, chétif en un mot ; les traits du visage étaient fins, mais assombris par un certain air de mélancolie. Le gouvernement le décora de la Légion

(1) *Bouvet de Lozier et l'Île-Bourbon*, par A. Auzoux, dans la *Revue des Etudes historiques*, août-septembre 1899.

d'honneur « pour qu'il fut, aux yeux de tous, non le représentant exclusif de l'ancien régime, mais le continuateur des anciennes traditions unies à l'esprit nouveau ».

Nous ne pouvons le suivre dans sa carrière à l'île Bourbon. Disons seulement que ce fut grâce à lui que cette île dût d'être conservée à la France malgré tous les efforts et les intrigues de l'Angleterre.

Bouvet, chevalier de Saint-Louis, devenu comte et maréchal de camp, épousa, pendant son séjour à Bourbon, une créole très belle, *Ange-Céphide Dejean*, cause indirecte du duel qui termina sa vie, en 1825, à Fontainebleau. On le revit plusieurs fois aux Clobilles : c'est là qu'il aimait à venir se reposer pendant ses congés dans la mère-patrie (1) ; c'est là que lui naquit un fils, le 12 août 1819 : Hyacinthe-Marcellin, qui ne vécut que peu d'années. Avec ses enfants s'éteignit le rameau dont il était issu.

La sœur du comte Bouvet, l'héroïque Hélène d'Anglade, qui avait promis de se consacrer à Dieu si Athanase échappait à la mort qui frappa Cadoudal et ses compagnons, prit le voile en 1827 et mourut au Sacré-Cœur de Caudéran, près Bordeaux. Ceux qui l'ont connue en parlent comme d'une femme d'un noble et rare esprit auquel le malheur avait laissé sa grâce. Mme d'Anglade avait près d'elle une religieuse plus jeune qui lui avait été entièrement confiée, à laquelle elle parlait toujours avec un respect particulier et que l'on croyait de sang royal. Sur toutes ces vies, le mystère ne semble-t-il pas avoir des droits ?

L. LEFÈVRE.

(1) Parrain de la cloche de l'église le 19 Janvier, avec dame Ange-Céleste-Céphise Dejean, son épouse, comme marraine. Cette cloche avait été fondue à Pontoise, par Morlet dans l'atelier de Guérin. Archives paroissiales.